

Avis de constitution

SOCIETE « TRANSPORT INTERNATIONAL TRAORE ISMAILA » en abrégé « T.I.T.I »

Siège Abidjan Anyama N'dotré, non loin du stade olympique. Section : 30 Parcelle : C50 Lot : 12 Ilot : 116
04 B.P.M. 1275 ABIDJAN 04, Lot 12, Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 14/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPORT INTERNATIONAL TRAORE ISMAILA » en abrégé « T.I.T.I »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport des biens et des personnes ;
- Commerce général ;
- Services de communication ;
- Import-export ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Anyama N'dotré, non loin du stade olympique. Section : 30 Parcelle : C50 Lot : 12 Ilot : 116

04 B.P.M. 1275 ABIDJAN 04, Lot 12, Ilot 116

Dirigeant(s) M TRAORE ISMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09442 du 09/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55374/GTCA/RC/2025 du 09/09/2025

